



Conseil municipal du 15 décembre 2022

Délibération
C.M. 2022 - 92

Secrétaire de séance :

Sacha GAILLARD

Présents : 27

Pouvoirs : 8

Votants :

Ne prend pas part :

Pour : 35

Contre :

Abstentions :

Le Maire

Éric BERDOATI

Les Adjointes au Maire

Mme Ségolène de LARMINAT
M. Jean-Christophe PIERSON
Mme Brigitte PINAULT
M. Jacques GRUBER
Mme Capucine FREMIN Du SARTEL
M. Olivier BERTHET
Mme Anne COVO
M. Jean-Claude TREMINTIN
Mme Françoise ASKINAZI
M. Nicolas PORTEIX
M. Sacha GAILLARD
Mme Diane DOMAS
M. Jean-Christophe ACHARD

Les Conseillers

Mme Mireille GUEZENEC
M. Jean-Jacques VEILLEROT
Mme Nathalie MOUTON-VEILLÉ
Mme Edith SAGROUN
Mme Virginie RECHAIN
Mme Diane MICHOUDET
M. Nicolas PUJOL
Mme Céline PEIGNÉ
M. François-Henri REYNAUD
M. Laurent MONJOLE
M. Arnaud BOSSER
Mme Pauline GEISMAR
Mme Claire LOUVET
M. Christophe WARTEL
M. Pierre BOSCHE
Mme Catherine GREVELINK
Mme Delphine POTIER
M. Rafaël MAYCHMAZ
M. Pierre CAZENEUVE
M. Xavier BRUNSCHVICG
Mme Irène DOUSAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 15 décembre à 21 heures, les membres du Conseil Municipal de SAINT-CLOUD se sont réunis sous la présidence d'Éric BERDOATI - Maire, pour la séance à laquelle ils ont été régulièrement convoqués par lettre du 8 décembre 2022.

Les pouvoirs suivants ont été donnés : d'Anne COVO à Jacques GRUBER, de Françoise ASKINAZI à Éric BERDOATI, d'Edith SAGROUN à Nicolas PORTEIX, de François-Henri REYNAUD à Diane DOMAS, d'Arnaud BOSSER à Sacha GAILLARD, de Pauline GEISMAR à Nathalie MOUTON-VEILLÉ, de Christophe WARTEL à Ségolène de LARMINAT et de Pierre CAZENEUVE à Pierre BOSCHE.

92/ DECISION MODIFICATIVE N°1 DE L'ANNEE 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2311-1 et suivants,

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

VU la délibération du conseil municipal en date du 31 mars 2022 approuvant le budget primitif de l'exercice 2022,

VU la délibération du conseil municipal en date du 29 septembre 2022 approuvant le budget supplémentaire de l'exercice 2022,

CONSIDERANT l'annexe ci-après explicitant les éléments de la décision modificative n°1 de l'exercice 2022,

ENTENDU l'exposé de Nicolas PORTEIX, Adjoint au Maire délégué aux Finances, aux achats et aux grands projets,

ENTENDU l'avis du Rapporteur Général de la Commission des Finances,

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE la décision modificative n°1 du budget de la Ville pour l'exercice 2022 telle que présentée dans l'annexe jointe à la présente délibération.

Fait et délibéré à Saint-Cloud,
le 15 décembre 2022
Pour extrait conforme,

Sacha GAILLARD
Secrétaire de séance

Éric BERDOATI
Maire

Télétransmission en Préfecture le : 16 DEC. 2022
Numéro AR. - Préfecture : 22-17 824
Publication électronique par Ville de Saint-Cloud le : 19 DEC. 2022
Acte exécutoire en date du : 19 DEC. 2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale compétente et/ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication.





République française
Ville de Saint-Cloud

Direction des Finances

Décision modificative n°1 Budget principal 2022

Fonctionnement				Investissement					
Dépenses				Dépenses					
Chapitre	Nature	Fonction	Objet	Montant	Chapitre	Nature	Fonction	Objet	Montant
011	6288	821	Autres services extérieurs	-8 000,00	23	2313	91	Travaux AP/CP	-4 575 000,00
66	66111	01	Intérêts	8 000,00	23	23130	314	Travaux AP/CP	-875 000,00
Opération réelles				0,00	Opération réelles				-5 450 000,00
Opération d'ordre				0,00	Opération d'ordre				0,00
TOTAL				0,00	TOTAL				-5 450 000,00
Recettes				Recettes					
Chapitre	Nature	Fonction	Objet	Montant	Chapitre	Nature	Fonction	Objet	Montant
					13	1322	314	Région	55 000,00
						1322	413	Région	70 000,00
						1323	112	Département	150 000,00
						1323	212	Département	120 000,00
						1323	413	Département	688 000,00
						1323	822	Département	65 250,00
						1328	64	CAF	228 991,00
					16	1641	01	Emprunt	-3 697 241,00
Opération réelles				0,00	Opération réelles				-2 320 000,00
002			Excédent reporté		041	16878	01		-3 130 000,00
Opération d'ordre				0,00	Opération d'ordre				-3 130 000,00
TOTAL				0,00	TOTAL				-5 450 000,00

annexé à la délibération n° 92
du 15 décembre 2022

Télétransmission en Préfecture le: 16 DEC. 2022
Numéro AR - Préfecture: 2A-17837
Publication électronique par Ville de Saint-Cloud le: 19 DEC. 2022
Acte exécutoire en date du: 19 DEC. 2022

Le Maire
Eric BERDOATI

Eric Berdoati

